

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le mardi 04 juillet 2017 à 19 h 15 et à l'endroit habituel des sessions.

PRÉSENCES :

Sont présents

Mesdames : Thérèse Sirois – Agathe Drouin –
Carmen Massé, mairesse

Messieurs : Guy Thibault — Keven Lévesque Ouellet – Yan Marceau

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Andrée-Anne Caron, agente de projets et de développement et monsieur Simon Beaulieu, employé au garage municipal sont aussi présents à cette réunion.

OUVERTURE

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, madame la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Suivi et adoption du procès-verbal du mois de juin 2017;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Agente de projets et de développement Madame Andrée-Anne Caron;
- 7- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 8- Voirie municipale :
 - a) ;
 - b) ;
 - c) ;
- 9- Avis motion – Règlement modifiant l'entente relative à la cour municipale commune;
- 10- Demande de M. Sébastien Lamonde et Mme Johanne Potvin;
- 11- Personne pour l'entretien des pelouses et des bâtiments;
- 12- Formation Infotech – élections 2017;
- 13- Dossier eau potable;
- 14- Questions diverses

A) _____

B) _____

15- Période de questions (15 minutes);

16- Levée de l'assemblée.

2017 - 080

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

PROCÈS-VERBAL :

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance du procès-verbal;

2017 - 081

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères), *1^{er}*

Que le procès-verbal du mois de juin 2017 soit accepté tel que présenté.

COMPTES DU MOIS DE JUIN 2017 :

Denise Dubé	Petite caisse	248.29	4569
9304-4329 Québec inc.	# 343	216.73	4570
Actuel Conseil	# 9279	477.15	4571
Air liquide	# 66875357	22.81	4572
Denis Bergeron	# 4	429.20	4573
Groupe Dynaco Cabano	# 06969665	21.72	4574
Buanderie Riv. Du Loup	# 492835, 495938	55.18	4575
Mon Bureau.ca	# 86323, 89315	262.38	4576
Carmen Massé	# 15289	158.67	4577
Comité de développement	# 20170705	4 000.00	4578
Chèque annulé		0.00	4579
Epicerie chez Nancy	# 6178, 7488,7080	57.50	4580
Equipements CDL	# 520252, 520286	178.96	4581
Fonds d'info sur territoire	# 201701355506	4.00	4582
Jacques Larochelle	# 50941, 50963, 51076, 51180	2 520.74	4583
J. A. St-Pierre	# 102051464	44.82	4584
Jean-Roch Roy	# 12681, 12682	7 518.55	4585
Lionel Charest	# 0157554	861.16	4586
Macpek	# 50207456, 50207700	310.47	4587

MRC de Témiscouata	# 201701104	1 250.00	4588
Mun St-Louis-du-Ha! Ha!	# 20170705	5 200.00	4589
Nortrax	# 763995	1 454.66	4590
Keven Lévesque Ouellet	Conseiller	298.90	4591
Peterbilt	# 46882Q, 46967Q	26.44	4592
Pétroles R Turmel	# 184339, 184836, 185288	231.68	4593
Pièces d'auto M. Michaud	# 125017, 125344	567.46	4594
Produits forestiers Lavoie	# 26506	49.41	4595
Service prévention	# 214601, 362800	157.80	4596
SS Satisfaction	# 820975	109.49	4597
Surplus général Tardif	# 111832, 112373	488.60	4598
Webetic	# 20439	160.83	4599
Distribution Rioux	# 1121, 1246, 1450, 1468, 1475, 1520, 1754,	2 798.46	4600
Sel Warwick	# 164037	17 844.12	4601
Infotech	Formation	264.44	4602
SADC	Transformation produits	110.00	4603
Denise Dubé	Petite caisse	482.40	4604
Salaire	Juin	11 582.87	Accesd
Carmen Massé	Mairesse	796.71	Accesd
Guy Thibault	Maire suppléant	448.36	Accesd
Yan Marceau	conseiller	248.90	Accesd
Thérèse Sirois	conseillère	298.90	Accesd
Agathe Drouin	conseillère	298.90	Accesd
Revenu Québec	Remise juin	4 808.73	Accesd
Revenu Canada	Remise avril, mai, juin	6 298.82	Accesd
	<u>Total des dépenses</u>	73 665.21	\$

DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2017, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : _____

ACCEPTATION DES COMPTES :

2017 - 082

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;

APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA

2016 – 076

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte la politique familiale et des aînés de Saint-Elzéar-de-Témiscouata telle que présentée par madame Andrée-Anne Caron, agente de projets et de développement.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE

La conseillère madame Thérèse Sirois, présente le projet de règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup afin de permettre, notamment, l'adhésion de certaines municipalités à la cour municipale et donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement autorisant la conclusion de cette entente sera adopté.

FORMATION INFOTECH

2017 – 084

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Ouellet Lévesque;
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata autorise Madame Denise Dubé, directrice générale à suivre la formation sur le logiciel des élections avec Infotech au coût de deux cent soixante-quatre dollars et quarante-quatre sous (264.44\$).

**ATELIER COLLECTIF EN TRANSFORMATION DES PRODUITS
VÉGÉTAUX DU TÉMISCOUATA**

ATTENDU que la SADC et le Service de développement de la MRC de Témiscouata travaillent avec divers collaborateurs à mettre en place un atelier collectif de transformation des aliments afin de répondre aux besoins des producteurs, agro transformateurs et transformateurs de produits végétaux du témiscouata;

ATTENDU que l'atelier permettrait de répondre aux besoins des transformateurs de produits acéricoles, de petits fruits et pour conditionner et transformer des produits forestiers non ligneux notamment les champignons forestiers;

ATTENDU que l'atelier serait situé à Pohénégamook au Centre d'expérimentation et de transfert technologiques en acériculture, ou on dispose déjà de certains équipements nécessaires;

ATTENDU qu'une étude d'opportunité, de faisabilité et de viabilité du projet a été réalisée à la demande de la SADC de Témiscouata par Biopterre, et que 18 entreprises consultées sur tout le territoire de la MRC seraient intéressées par le projet;

2017 – 0

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte de participer au projet en payant sa part de mille dollars (1 000,00\$) au prorata de la population des cinq (5) municipalités du regroupement de l'agent de développement. La part pour la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata est de cent dix dollars (110,00\$).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 30, la mairesse déclare la levée de l'assemblée

Directrice générale

mairesse